

FRANCHE-COMTÉ RELIGION

Canonisation des Carmélites de Compiègne : deux Franks-Comtoises deviennent Saintes

Publié le 23/12/2024 - 18:02

Mis à jour le 23/12/2024 - 16:00

Le pape François vient de déclarer Saintes les 16 Carmélites de Compiègne guilloténées en pleine Terreur en 1794 à Paris. Les deux responsables de la communauté religieuse, Marie Madeleine Claudine Lidoine, prieure, et Marie-Anne Brideau, sous-prieure, étaient originaires du Doubs et du Territoire de Belfort. Le député européen Christophe Grudler, qui leur a consacré un livre en tant qu'historien, salue cette décision *"qui est une reconnaissance de leur sacrifice et un bel hommage"*.

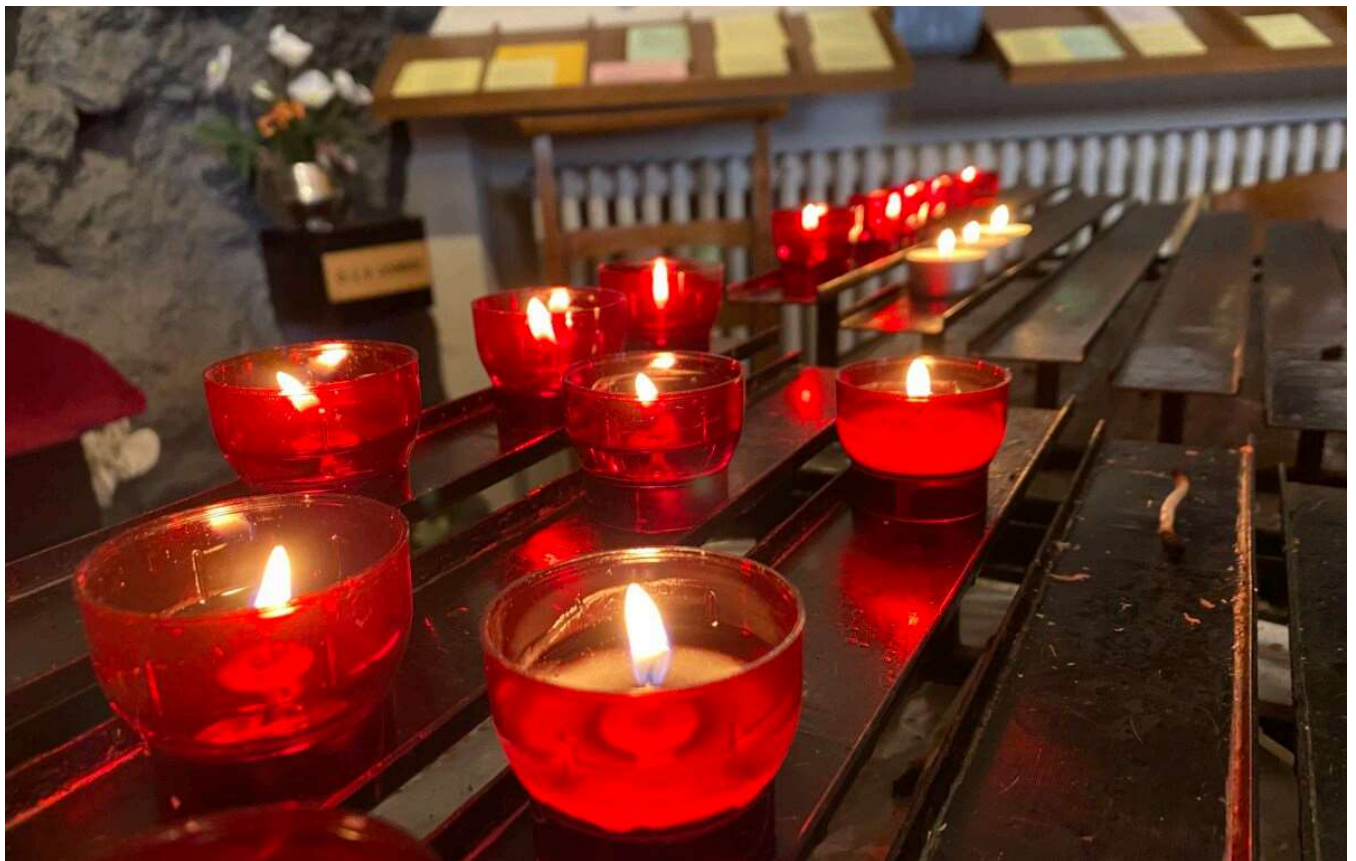


Illustration © Alexane Alfaro

On connaît le destin tragique des carmélites de Compiègne grâce à la mémoire orale, au texte de Bernanos "Dialogues des Carmélites" et à un opéra de Poulenc. L'histoire tragique de ces religieuses a été une source d'inspiration pour de nombreux auteurs, ainsi que pour la communauté catholique, depuis leur béatification en 1906. Un premier procès en canonisation a été lancé en 1993, et le pape François a finalement décidé de les déclarer saintes quelques jours avant Noël 2024.

"Je suis personnellement très heureux de ce dénouement qui permet de rendre hommage et de mettre en lumière le sacrifice de ces carmélites, qui priaient pour la Paix et la fin des persécutions en France" commente Christophe Grudler.

Sous de fausses accusations, jamais étayées, de "complot contre-révolutionnaire", et en leur reprochant de continuer à prier en communauté, malgré la suppression des congrégations religieuses, elles sont conduites à Paris et condamnées à mort après un procès sommaire par le tristement célèbre Fouquier-Tinville. Elles sont guillotonnées, en habit de religieuses, le 17 juillet 1794 sur l'actuelle place de la Nation. Le 27 juillet, Robespierre tombait et avec lui finissait la Terreur, la période la plus sanglante de la Révolution française. On estime généralement que la Terreur a fait plus de 50.000 victimes.

Deux responsables de la communauté religieuse aux racines franc-comtoises et bourguignonnes

On l'ignore souvent, mais les deux responsables de la communauté religieuse avaient des racines en Franche-Comté, et en Bourgogne.

La sous-prieure Marie-Anne Brideau - sœur Saint-Louis en religion - a été baptisée dans la nouvelle cathédrale Saint-Christophe de Belfort, le 7 décembre 1752. Son père, Philippe Brideau, était "casernier du Roi" à Belfort. Il était né à Dijon au sein d'une famille originaire de Couchey, à quelques kilomètres de là.

Moins connus sont les liens comtois de la prieure Marie Madeleine Claudine Lidoine. Son père Jean-François Lidoine est né à Montrond-le-Château le 10 août 1715. Il rejoint Paris, où il devient employé à l'Observatoire. Là il épouse en 1742 dine Ridoit. Le couple donne naissance à la future sainte Lidoine, le 22

septembre 1752 à Paris. Jean-François Lidoine meurt à Paris le 30 octobre 1793. Sa fille la prieure de Compiègne rend une dernière visite à sa mère à Paris en juin 1794, avant que celle-ci ne fuit la capitale pour se réfugier à Ornans (Doubs) chez une nièce de son mari. Elle y meurt en 1801 à 85 ans.

Fait important en Franche-Comté, sans lequel l'histoire des Saintes Carmélites de Compiègne n'aurait pas été connue : dans sa fuite à Ornans, Claudine Ridoit était accompagnée d'une carmélite de Compiègne, Marie de l'Incarnation. *"Cette dernière reste quelques jours à Ornans, chez Louise Lidoine, épouse Vertel, puis tente de franchir la frontière suisse, mais sans succès. Cachée dans les bois du massif jurassien, elle avoue avoir été obligée de se nourrir d'herbe pour survivre. Elle apprend la mort de ses sœurs alors qu'elle se trouve dans une auberge à Besançon"*, écrit Christophe Grudler, dans son livre *Une carmélite à l'échafaud*.

On la retrouve en 1795 à Compiègne, où elle rassemble tous les objets et écrits des martyres. Puis elle rejoint en 1823 le Carmel de Sens (Yonne), où elle écrit la vie de ses sœurs de Compiègne guilloténées sous la Terreur. Ses textes seront utilisés notamment pour le procès en canonisation.

Le diocèse de Besançon compte donc désormais une sainte de plus avec la prieure Lidoine. Quant au diocèse de Belfort-Montbéliard, il compte désormais sa première sainte avec la sous-prieure Brideau.

- Communiqué de Christophe Grudler

christophe grudler

pape

religion

Publié le 23 décembre 2024 à 18h02 par **Alexane**